

Une nouvelle équipe à la tête de la MSA Ardèche-Drôme-Loire

Élus en mai dernier, les 440 délégués cantonaux de la MSA Ardèche-Drôme-Loire ont participé à l'assemblée générale électorale de la caisse mutualiste, le 19 juin à Valence. Un nouveau conseil d'administration a été constitué, présidé par un Drômois, Jean-Philippe Bréchet. Il succède à Henry Jouve. Au poste de premier vice-président, Philippe Aiglon, également drômois, qui succède à Jean-Clément Mucchielli. Enfin, et c'est une nouveauté, Gérard Gallot, ligérien, a été nommé référent élevage. Cette assemblée générale a par ailleurs permis de retracer l'activité de la caisse pluridépartementale.

L'INFO EN +

Le Drômois Philippe Aiglon, élu premier vice-président



Agent d'assurance dans la Drôme depuis quarante ans, Philippe Aiglon jongle entre différents mandats professionnels. Il est administrateur depuis cinq ans à la MSA Ardèche-Drôme-Loire au sein du deuxième collège. « J'ai été en lien avec les exploitants agricoles en tant qu'assureur et aujourd'hui, je le suis avec les salariés agricoles, explique ce dernier. Quand nous voyons l'épuisement des salariés, on peut se réjouir que la MSA soit présente pour les épauler et détecter les situations de détresse ». Membre du comité action sanitaire et sociale, Philippe Aiglon s'attache à l'accompagnement des personnes en difficulté, notamment sur le handicap et les personnes âgées. « Les Marpa ne sont pas des maisons de retraite mais des logements. La MSA peut aussi permettre aux aidants de souffler grâce à ses neuf villages vacances AVMA. Tout ça, on ne le retrouve pas dans le régime général », estime ce dernier. En tant que vice-président, il se prépare à rechercher des financements auprès de la caisse centrale de MSA pour accompagner les trois départements qu'il représente désormais. ■

RAPPORT MORAL / Avec émotion, Henry Jouve, président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, a présenté son dernier rapport moral, entre bilan combatif et transmission engagée.

« La MSA doit rester une maison humaine, ancrée et solidaire »

Après plus de vingt années d'engagement, le président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire a livré son dernier rapport moral, mêlant émotion, lucidité et volonté de transmission. Une prise de parole marquée par la fierté du chemin parcouru et la conscience des défis à venir. Revenant sur les grandes étapes de son mandat, il a rappelé la fusion des caisses départementales en 2010, perçue à l'époque comme un pari risqué mais devenue une réussite collective. La création d'un nouveau siège à Privas symbolise aussi cette ambition partagée : offrir un lieu fonctionnel et ouvert, reflet d'une MSA enracinée dans ses territoires.

« Pas de grands discours mais des actes »

Dans son intervention, Henry Jouve a largement évoqué l'année 2024 secouée

par la colère paysanne. « Le fracas des tracteurs a exprimé un ras-le-bol profond », a-t-il dit, pointant la surcharge administrative (« toujours plus de normes, toujours moins de reconnaissance »), la concurrence déloyale et le « regard injuste porté sur le métier à travers l'agribashing ». Dans ce climat tendu, « la MSA est restée présente, discrète parfois mais utile toujours », a-t-il souligné. Pas de grands discours mais des actes », a-t-il ajouté en évoquant le soutien psychologique, les reports de cotisations et toutes les autres formes d'accompagnement face aux crises sanitaires et climatiques... « Cela illustre pleinement notre rôle de soutien de proximité », a-t-il fait remarquer.

Autre chantier majeur : la prévention du mal-être agricole. « Nous avons redoublé d'efforts pour prévenir les situations de rupture. Notre réseau des Sentinelles,

Jean-Philippe Bréchet, nouveau président

Vous venez d'être élu président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire (ADL), pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre lien avec la MSA ?

Jean-Philippe Bréchet : « Je me suis installé en 1997 dans le Sud-Drôme, sur la commune de Piégon, en viticulture au sein d'une cave coopérative et en arboriculture, en particulier en oléiculture avec la production d'huile d'olive et d'olives de Nyons. Je suis administrateur depuis deux mandats, soit dix ans d'engagement à la MSA. Auparavant, j'étais délégué cantonal. Pour moi, être élu à la MSA, c'est un moyen de se sentir utile, d'apporter du concret à tous nos agriculteurs et à des familles en situation parfois délicate. En tant qu'élu, nous faisons remonter les informations et parfois nous arrivons à résoudre des problèmes et à apporter des solutions. Pour moi, la force de la MSA, c'est le guichet unique. De notre naissance à notre mort, elle ne nous quitte plus. La MSA fait vraiment partie de nous que ce soit pour la santé, la famille, l'activité, la retraite... »

Comment s'est passée la passation de flambeau et l'élection du nouveau conseil d'administration ?

J-P. B. : « Henry Jouve était venu me voir me disant qu'il a transmis son exploitation à des jeunes et qu'il souhaitait en faire de même à la MSA afin que s'incarne l'avenir. J'ai pris ça comme une fierté mais je mesure aussi la marche à gravir car succéder à Henry Jouve, resté 23 ans à la MSA, ce n'est pas une mince affaire. Surtout qu'il a été un président qui a su bâtir les fondations pour la fusion de nos trois départements et cette harmonie qu'il a pu créer au sein du conseil d'administration, on ne peut que la lui accorder. Au sein du conseil, nous avons souhaité modifier un peu le fonctionnement. Auparavant, dans les statuts de la caisse, nous avions uniquement un président et un vice-président.

Aujourd'hui, nous avons mis en place un poste de référent élevage en la personne de Gérard Gallot, ligérien. Moi, je suis plus sur les productions végétales, les notions d'élevage je ne les aies pas toutes. J'aimerais ainsi m'appuyer sur Gérard Gallot en tant que référent pour les productions animales. Nous serons complémentaires. Nous avons aussi le souhait de féminiser le conseil. La MSA n'est pas tenue à la parité mais petit à petit nous allons y arriver. »

Quels axes souhaitez-vous développer ?

J-P. B. : « Nous avons beaucoup d'axes à développer. Sur l'accompagnement des jeunes agriculteurs, par exemple. Trop souvent, le contact avec la MSA ne se fait seulement que par les cotisations. Or, nous nous devons d'être à leur côté. Nous avons des conseillers entreprises qui vont pouvoir être dirigés vers les jeunes afin qu'il y ait un suivi après leur installation. Par rapport à l'emploi, le monde agricole a du mal à recruter. La MSA pourrait être un moteur dans l'attractivité du métier. Je n'oublie pas aussi tout ce qui est mal-être avec les formations sentinelles par exemple. Nous avons actuellement plus de 400 sentinelles formées à la MSA



▲ « Nous avons beaucoup d'axes à développer », indique Jean-Philippe Bréchet, nouveau président de la MSA ADL.

Ardèche-Drôme-Loire. Avec les soucis que certaines filières rencontrent, ce réseau est indispensable. Si je dois donner un mot pour qualifier ce mandat ? Action. ■

Propos recueillis par M.E.

Gérard Gallot, référent élevage

Éleveur en vaches laitières à Sorbier, dans la Loire, Gérard Gallot a été nommé référent élevage de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Ancien président de la FDSEA de la Loire, il est actuellement vice-président de l'association Solaal. Il vient de transmettre son exploitation à deux jeunes agriculteurs de 27 ans. ■



▲ Le nouveau conseil d'administration de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, élu pour cinq ans, compte trente administrateurs, parmi lesquels neuf femmes.

BILAN / En 2024, les prestations versées par la MSA Ardèche-Drôme-Loire ont représenté plus de 771 millions d'euros, et les cotisations près de 360 millions d'euros.

Une activité portée par des valeurs

Solidarité, responsabilité, démocratie, proximité. Quatre valeurs mises en avant par François Donnay, directeur général de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, dans sa présentation du rapport d'activité 2024 de la caisse mutualiste. Face aux crises agricoles (FCO et intempéries notamment), la solidarité s'est exprimée à travers sept millions d'euros (MC) de soutiens financiers.

Une résolution pour le maintien des moyens de fonctionnement

Redoutant une nouvelle coupe budgétaire dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG), les délégués de la MSA Ardèche-Drôme-Loire ont adopté à l'unanimité une résolution. Ils demandent ainsi aux pouvoirs publics le maintien des moyens de fonctionnement, tant humains que financiers, afin d'assurer à la caisse de MSA la continuité des services et des missions qui lui sont confiées. Ils rappellent aussi les effets d'optimisation déjà réalisés lors des précédentes COG, estimant qu'un seul critique a été atteint. ■

Ainsi, 1 300 exploitants ont bénéficié de prises en charge de cotisations pour un montant global de 2 M€. Et 798 plans de paiement ont été accordés pour 4 M€ ainsi que 2 423 remises de pénalités pour 770 000 €. De plus, 408 « sentinelles » ont été formées pour veiller et détecter les situations de grande fragilité sur le terrain.

Maîtrise des dépenses, lutte contre les fraudes

Agir avec responsabilité, « cela passe par la maîtrise des dépenses et la bonne utilisation des fonds publics », a déclaré François Donnay. Les frais de gestion ont été inférieurs à 3 % et les comptes de la caisse certifiés pour la quinzième année consécutive, a-t-il souligné. Dans la chasse aux fraudes sur les prestations sociales et le travail illégal et dissimulé, près de 400 000 € ont été détectés l'an dernier. Et les 8 158 contrôles réalisés l'an dernier ont permis de révéler 244 anomalies entraînant plus d'un million d'euros de redressements. « La responsabilité concerne aussi la prévention des risques (1 317 jours cumulés en santé sécurité au travail et 9 080 visites médicales réalisées) et une santé accessible à tous (93 798 bénéficiaires de l'assurance maladie) », a souligné François Donnay. À noter, le programme Déclic, visant un accompagnement sur mesure face aux difficultés de la vie, a permis de soutenir 68 exploitants et salariés. Par ailleurs, la caisse a réduit de 15 % sa consommation énergé-

tique et accompagné ses 409 salariés, notamment dans la formation.

Dans les instances et sur le terrain

Une des particularités de la MSA est son réseau de délégués cantonaux élus ou réélus tous les cinq ans, jugé comme un modèle de démocratie. En Ardèche-Drôme-Loire, on en dénombre actuellement 440. « La démocratie s'exprime aussi au sein des « comités (action sanitaire et sociale, recours amiable, protection sociale) pour agir et décider », a fait remarquer le directeur général. Et bien sûr au sein du conseil d'administration (voir ci-dessus). L'engagement pour les femmes a également été mis en avant (journées santé, podcasts « PotentiElles »). Quant à la proximité, elle s'incarne dans les huit agences de la caisse, sa présence dans 85 maisons France Services et son centre de contacts téléphoniques (236 715 appels reçus en 2024 et 53 639 mails traités). « La MSA a aussi organisé des rencontres pour les entreprises, des webinaires, des rendez-vous personnalisés, des actions pour les salariés... », a ajouté François Donnay. Cette proximité que met en avant la MSA s'incarne encore dans le soutien apporté aux personnes âgées (3,2 M€) pour l'aide au maintien à domicile, la téléassistance, les Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa), entre autres. ■

Un nouveau conseil d'administration

Le conseil d'administration de la MSA compte trente administrateurs répartis ainsi :
- neuf pour le collège 1 (à raison de trois par département) ;
- douze pour le collège 2 (à raison de quatre par département) ;
- six pour le collège 3 (à raison de deux par département) ;
- trois représentants (un par département) au titre de l'union départementale des associations familiales (Udaf).

Les administrateurs élus le 19 juin sont :
- pour le premier collège :

Frédéric Bosquet (Berg-Helvie - 07), Henry Jouve (Haut-Eyrieux - 07), Nathalie Soboul (Aubenas - 07), Sylvie Meynier (Le Tricastin - 26), Guy Péran (Drôme des Collines - 26), Damien Revol (Drôme des Collines - 26), Martine Chevalier (Renaison - 42), Gérard Gallot (Sorbiers - 42), Bernard Tranchand (Le Pilat - 07).

- pour le deuxième collège :

Yves Lefrileux (Berg-Helvie - 07), Brigitte Ménétrieux (Sarras - 07), Isabelle Boulon (Haut-Eyrieux - 07), Hervé Thivolle (Valton-Pont-d'Arc - 07), Denis Thevin (Nyons et Baronnies - 26), Philippe Aiglon (Valence - 26), Jean Clément Mucchielli (Tain-l'Hermitage - 26), François André (Valence - 26), Xavier Valette (Saint-Étienne - 42), Suzanne Frecenon (Le Pilat - 42), Roger Palazon (Andrézieux-Bouthéon - 42), Marcel Leroux (Saint Just Saint Rambert - 42).

- pour le troisième collège :

Guillaume Deleuze (Cévennes ardéchoises - 07), Dominique Courbis (Guilherand-Granges - 07), Jean-Philippe Bréchet (Nyons et Baronnies - 26), Linda Fauriel (Valence - 26), Louis Metton (Feurs - 42), Philippe Monod (Firminy - 42).
- au titre des représentants des familles : Solange Roure (07), Jean-Louis Martin (26), Grégory Adier (42). ■



▲ François Donnay, directeur général de la MSA Ardèche-Drôme-Loire.

Préserver le système mutualiste

Dans son intervention, le premier vice-président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, Jean-Clément Mucchielli, a mis en avant la richesse de son mandat, qui a pris fin le 19 juin. Il a regretté les attaques et critiques à l'encontre de la MSA, avant de rappeler que le Conseil national de la Résistance est à l'origine de l'ordonnance qui a créé, le 4 octobre 1945, la Sécurité sociale. « Un système par répartition qui assure une solidarité entre les régimes, chacun cotisant selon ses moyens et recevant selon ses besoins. Soyons vigilants à préserver ce système », a-t-il insisté. ■

C. Ledoux



▲ « Je tourne une page... mais je ne ferme pas complètement le livre, je resterai engagé », a déclaré Henry Jouve.

Christophe Ledoux